
OCS GE2 – Réunion du GT du 27 août 2021

Évolutions et outil « Comparer »



Notes de réunion

Version du 31/8/21

1. VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
0	27/08/21	Version initiale rédigée par Clara Leveque
1	31/08/21	Version complétée par Xavier Cheippe

2. MODALITES D'ORGANISATION

Date : 27/08/21

Heure : 10h30 / 12h15

Lieu : Visioconférence

Objectif de la réunion : Évolutions et outil « Comparer »

Ordre du jour :

1 | Introduction

2 | Module de téléchargement csv et pdf

3 | Indicateurs et nouvelles données consultables

4 | Évolutions et module Comparer

5 | Valorisation des données sur les emprises d'activités

6 | Dans les cartons :

- ✓ GéoContrib
- ✓ Zones militaires
- ✓ Tache artificialisée

7 | Retour d'expérience : OCSGE2 et diagnostic de territoire

3. PARTICIPANTS

PRENOM / NOM	ORGANISME
Angélique GUERIN	DDT54
Bernard DEMONTY	AGURAM
Brice VAN HAAREN	ADEUS
Bruno DESJARDINS	DREAL Grand Est
Christophe BREDEL	AGAPE

Clara LEVEQUE	O.I.D.
Elodie MONNET	Reims Métropole
Florent BARBUSSE	ADEUS
Jean-François PERRUT	Mulhouse Alsace Agglomération
Jean-Marc HANCZYCK	DDT51
Jean-Pierre LEFEVRE	DDT54
Laurent WEIBEL	SGARE Grand Est
Loïc JEANGORGES	CASDDB
Luc	
Magaly PAULUS	DDT 54
Marie ANDRIEN	DREAL Grand Est
Marie-Ségolène SERTORIUS	Région Grand Est
Méline CLOT	AGAPE
Michel BARBIER	
Murielle BAUDIN	ADUAN
Mylène VANNET	CCI Marne en Champagne
Pierre LAVERGNE	SGARE Grand Est
William SABOUREAU	KERMAP
Xavier CHEIPPE	DREAL Grand Est

4. REFERENCES

Les supports sont mis à disposition sur GéoGrandEst ([page du groupe de travail](#)).

5. COMPTE-RENDU

1.1. PRESENTATION

Quelques éléments sont rappelés en préambule à la présentation sur la palette d'outils existants et l'état d'avancement des projets et des valorisations.

L'implication des acteurs métiers et des thématiciens est importante pour les productions d'occupation du sol grande échelle, que cela soit sur les phases de recettes, de prise en main, de diffusion, de valorisation ou d'enrichissement.

Six départements sont déjà disponibles en téléchargement sur la page du groupe de travail occupation du sol <https://www.geograndest.fr/portail/fr/projets/occupation-du-sol> : le Bas-Rhin, les Vosges, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, les Ardennes et le Haut-Rhin. Les prochains départements mis en ligne seront : Aube : fin août, Meuse : fin septembre, Marne : fin octobre, Haute-Marne : fin novembre. L'assemblage en version 1 sera disponible fin décembre 2021.

Un appel à **témoignage** est lancé au GT pour les prochaines réunions : partagez vos travaux ou les valorisations faites à partir des données d'OCS GE2 ou des produits dérivés. Cette présentation peut-être très courte et/ou sous forme de témoignage. De même, **des exemples de haies**

n'apparaissant pas sur l'OCS GE2 sont recherchées pour commencer des tests sur les images satellites. L'IGN vient de proposer un produit, il convient de regarder ce qui a été produit.

1.2. PRESENTATIONS ET ECHANGES

Des propositions d'évolutions sur l'outil en ligne sont présentées.

Sur la cartographie les outils conviennent. Une échelle numérique est demandée. Les 2 millésimes de l'ortho seront aussi à ajouter.

Concernant l'outil de balayage : le Géoportail des territoires (IGN) présente un outil de changement de millésime sous forme de barre : il est possible de regarder comment l'implémenter. Son usage simplifie l'accès à plusieurs millésimes.

L'outil comparer :

- Permet d'afficher une commune et l'EPCI lié ; idem pour un EPCI au sein du même SCoT, ou un département par rapport à la région.
- Des indicateurs supplémentaires sont sollicités : population, superficie, emploi..., notamment ceux encadrés par le SRADDET

Concernant l'annuaire, l'idée de partager un lien est intéressante pour envoyer directement une information ciblée.

Concernant la priorisation des chantiers : `1-3-2-5-4 correspond à l'ordre moyen des développements envisagés, exprimé par le groupe.

Dev1 – Optimisation cartographique -> P1

Dev2 – Le balayage -> P2

Dev3 – Comparer -> P1

Dev4 – Analyse d'entrée à l'échelle de la Région -> P3

Dev5 – Améliorations de la fonction « rechercher » (annuaire/recherche full texte) -> P3

Concernant l'outil GeoContrib : la possibilité d'un outil dessin est à regarder.

Zones militaires : il conviendrait d'avoir un retour sur le % flouté pour s'assurer de la pertinence.

Il y a des différences d'appréciation des zones humides avec la couche département ZDH (exemple Eurométropole : + 21% de surface en eau)

De façon générale dans la base de données, l'ensemble des désignations sont ce qu'elles sont. La forme est généralement courte et ne rend pas compte des appellation spécialisées métiers ; il faut se référer au dictionnaire des classes de la nomenclature. La démarche est générale à l'utilisation de toute base de données. Certains thèmes sont insensibles d'autres plus délicats : c'est typiquement le cas des zones humides. Cela impose d'aller consulter les spécifications des classes.

Rappel du lien vers la nomenclature :

https://www.geograndest.fr/portail/sites/default/files/nomenclature_finale_ocs_ge2.pdf

Vigilance sur les sources dans la visionneuse

Les chiffres sont rapides et accessibles très vite : le réflexe n'est pas d'aller constater le fait sur les données. Il convient d'aller voir les données. Les techniciens doivent prendre le temps.

Trois points sont à relever :

- La communication (relais des acteurs) doit être forte sur ce point : pour accompagner les acteurs dans l'usage des produits,
- La source doit être ajoutée dans la visionneuse (risque++),
- Informer l'utilisateur que la BD est en cours de production.

Quelques points de vigilance :

- Admettre qu'il y a des sources différentes en matière d'occupation du sol, et donc des différences sur les chiffres et les analyses qui s'en suivent,
- L'entrée espace libre en milieu urbain est compliqué à utiliser (114),
- Il est nécessaire de croiser les PLU et l'OCS GE2, pour mieux identifier les dents creuses ou les espaces de densification,
- Il faut faire de la pédagogie car les gens prennent les chiffres tel quels et ne regardent pas à quoi cela correspond. Cette phase d'accompagnement est à prendre en compte.
- Sur les emprises d'activité : les établissements de travail des personnes en situation de handicap ne sont pas pris en compte dans la base des emprises d'activités.
- De grande surface passent en artificialisé par l'usage, et pourtant elles ne sont pas en zone AU, il faut bien se référer aux spécifications.

Un espace d'échange OCS GE2 permettant aux acteurs de faire des retours d'expérience, de présenter des cas d'usage, comparer des données ou de faire des témoignages, est sollicité. Les valorisations seraient alors partagées à l'ensemble des acteurs régionaux et permettraient d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Les retours d'expériences sont intéressants sur l'accompagnement au changement.